

**BAREME DES HONORAIRES DE VENTE  
POUR LES LOCAUX D'HABITATION  
2026**

**Nous sommes là pour vous aider dans votre projet immobilier**

MONTANT DE LA TRANSACTION			HONORAIRES	
De	0 €	A	15 000 €	1 500 € TTC
De	15 001 €	A	30 000 €	3 000 € TTC
De	30 001 €	A	60 000 €	9 % TTC
De	60 001 €	A	80 000 €	8 % TTC
De	80 001 €	A	100 000 €	7,5 % TTC
De	100 001 €	A	120 000 €	7 % TTC
De	120 001 €	A	150 000 €	6,5 % TTC
De	150 001 €	A	250 000 €	6 % TTC
AU-DELA DE 250 000 €			5 % TTC	
			Avis de valeur	150 € TTC
			Compromis	400 € TTC

Le montant des honoraires ci-dessus est à la charge du vendeur et s'entend TVA comprise à 20% TTC

**VENTE DE LOCAUX À USAGE DE BUREAUX, D'ACTIVITÉ OU DE COMMERCE**

5 % HT du prix de vente hors droit ou hors taxes figurant dans l'acte de vente

Majoré de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur

Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du vendeur et/ou de l'acquéreur et sera payable le jour de l'acte authentique de vente

Conseil

Évaluation

Mise à jour des diagnostics techniques obligatoires

Signature d'un mandat de vente

Dossier de commercialisation

Communication web, presse, panneaux...

Respect de la loi A.L.U.R

Sélection des acquéreurs

Visites accompagnées

Rapport de commercialisation

Accompagnement au financement

Négociation et accord des parties

Mise en place de l'avant contrat

Accompagnement jusqu'à l'acte authentique

IMMO DE FRANCE Rhône-Alpes Siège social : 52/54 rue Servient 69003 Lyon

SAS au Capital de 9.686.328 € RCS de Lyon n° 529 066 326 Représentée par son directeur M. Jean-Luc DEMEURE

Carte professionnelle n° CPI 6901 2015 000 002 758. N° ORIAS 17000910

Assurance responsabilité professionnelle auprès de MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9 Police n°120.137.405

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de France. FNAIM